

**Communiqué**

**Assurance-maladie :  
coup de force du gouvernement !**

Le gouvernement va présenter mercredi en Conseil des ministres un projet de loi lui permettant de légiférer par ordonnances sur l'assurance-maladie. Ce projet de loi "d'habilitation" devrait lui permettre, sous prétexte de "simplification du droit", d'avoir les mains libres pour modifier en profondeur l'organisation de l'assurance-maladie et ses relations avec les pouvoirs publics, en évitant tout débat au Parlement.

Quel sens peut donc avoir aujourd'hui la concertation organisée par le gouvernement ? Il s'agit de toute évidence d'occuper la galerie pendant que les choses sérieuses se passent ailleurs. Cette concertation en trompe l'œil n'a qu'une fonction, anesthésier les esprits alors que, dans le même temps, le gouvernement se donne les moyens de passer en force.

Dans cette situation, il importe plus que jamais de préparer les conditions d'une large mobilisation unitaire pour défendre et améliorer la Sécurité sociale. Il est de la responsabilité du mouvement syndical de proposer très rapidement des échéances d'action qui permettent de créer les rapports de force nécessaires. Pour sa part, l'Union syndicale G10 Solidaires met en débat, comme première étape vers un mouvement d'ensemble, la proposition d'une grande journée de manifestations un samedi dans toutes les villes de France.

Le 15 mars 2004